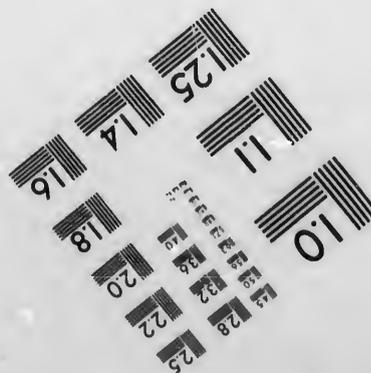
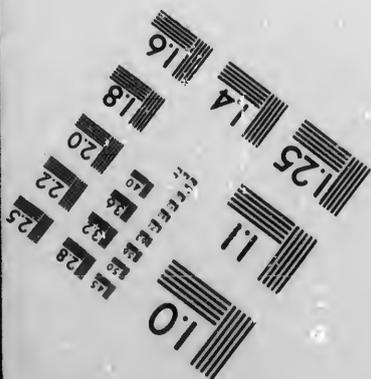
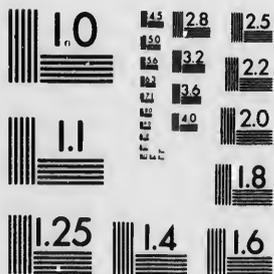


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



2.8  
2.5  
2.2  
2.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**

10  
01



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

**1980**

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couvertures de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur     |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured plates/<br>Planches en couleur |
| <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   | <input type="checkbox"/> Show through/<br>Transparence           |
| <input type="checkbox"/> Tight binding (may cause shadows or<br>distortion along interior margin)/<br>Reliure serré (peut causer de l'ombre ou<br>de la distortion le long de la marge<br>intérieure) | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées     |
| <input type="checkbox"/> Additional comments/<br>Commentaires supplémentaires   |  |
- 

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/> Pagination incorrect/<br>Erreurs de pagination     |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents     | <input type="checkbox"/> Pages missing/<br>Des pages manquent               |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque           | <input type="checkbox"/> Maps missing/<br>Des cartes géographiques manquent |
| <input type="checkbox"/> Plates missing/<br>Des planches manquent                        |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments/<br>Commentaires supplémentaires |   |

La copie originale est une reproduction photographique.

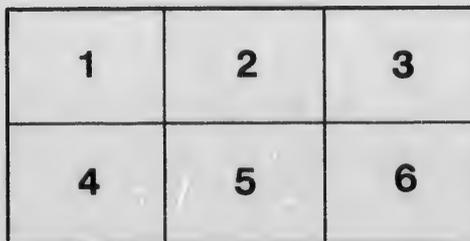
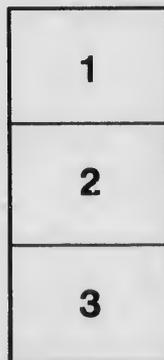
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public  
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



NOTE

SUR

# MARC LESCARBOT

AVOCAT VERVINOIS.

PAR

ARTHUR DEMARSY



SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, ETC.



VERVINS

IMPRIMERIE DE A. FLEM, LITHOGRAPHE

Rue de Paris, 31

1868

30486

1968  
(15)

25611

## MARC LESCARBOT

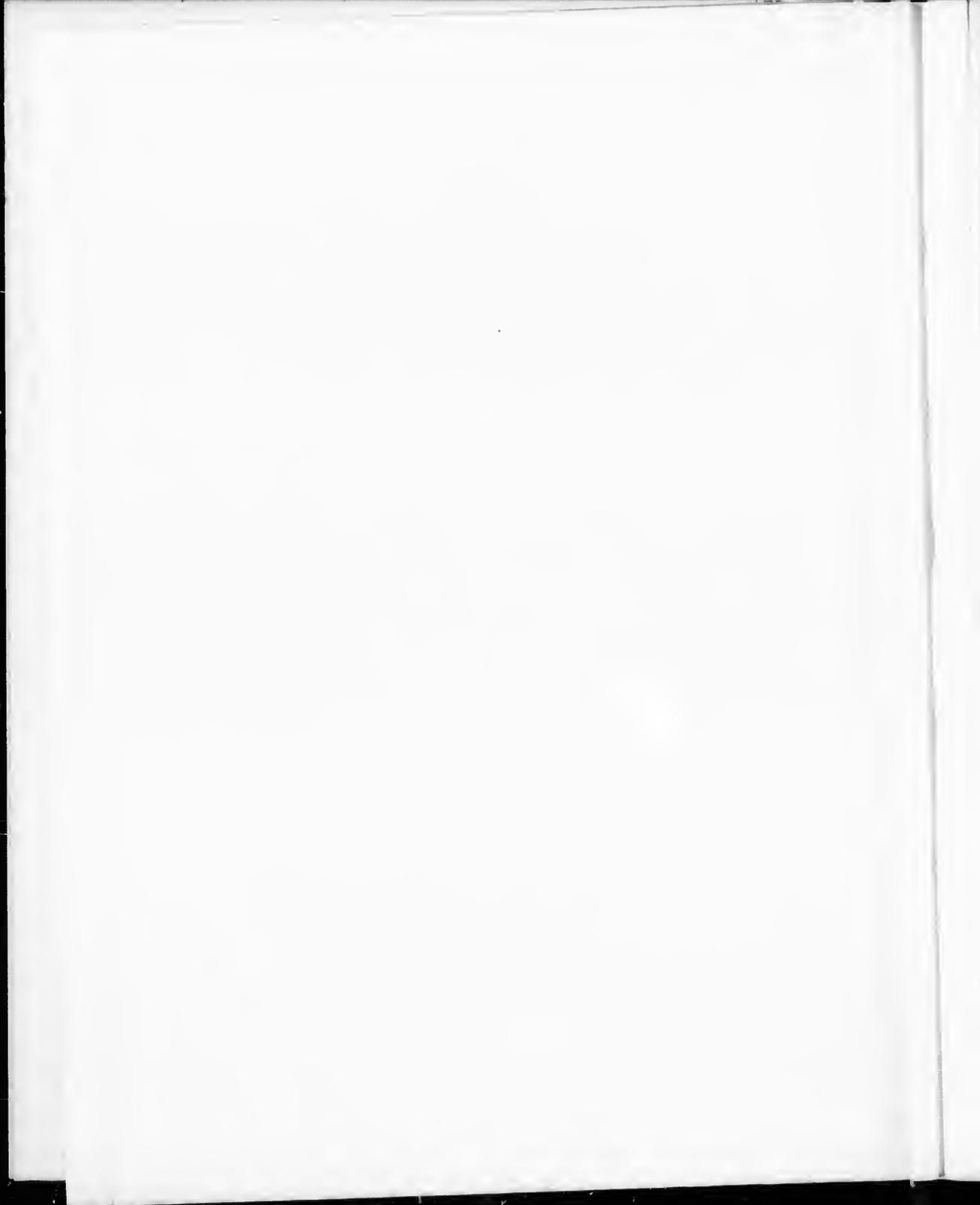
---

Les biographes qui se sont occupés de Marc Lescarbot, n'ont donné que des renseignements très-vagues sur la vie de cet avocat vervinois, dont les voyages ont été réimprimés tout dernièrement et publiés chez Tross.

M. Piette lui consacre une page dans son *Histoire de Vervins*. Le seul fait curieux qu'il y rapporte est le choix fait par la ville de Vervins de Marc Lescarbot pour haranguer les plénipotentiaires du congrès de 1598, commission, dit-il, dont il s'acquitta deux fois avec applaudissements (1).

M. Amédée Piette n'appuyait que sur la tradition ce fait qui ne se trouve mentionné, ni dans les mémoires de Bellièvre et de Sillery, contenant un *journal concernant la négociation de la paix traitée à Vervins*, ni dans le manuscrit de Lecomartin, copié du reste, en grande partie, pour ce qui concerne la paix, sur ces mémoires. M. Edouard Piette, député, veut bien nous communiquer une plaquette unique, croyons-nous, intitulée *Harangue d'action de grâce pour la Paix, prononcée en la ville de Veruin le dernier iour de may 1598, par deuant le Tres-illustré et Tres reuerend Cardinal de Florence Legat de nostre*

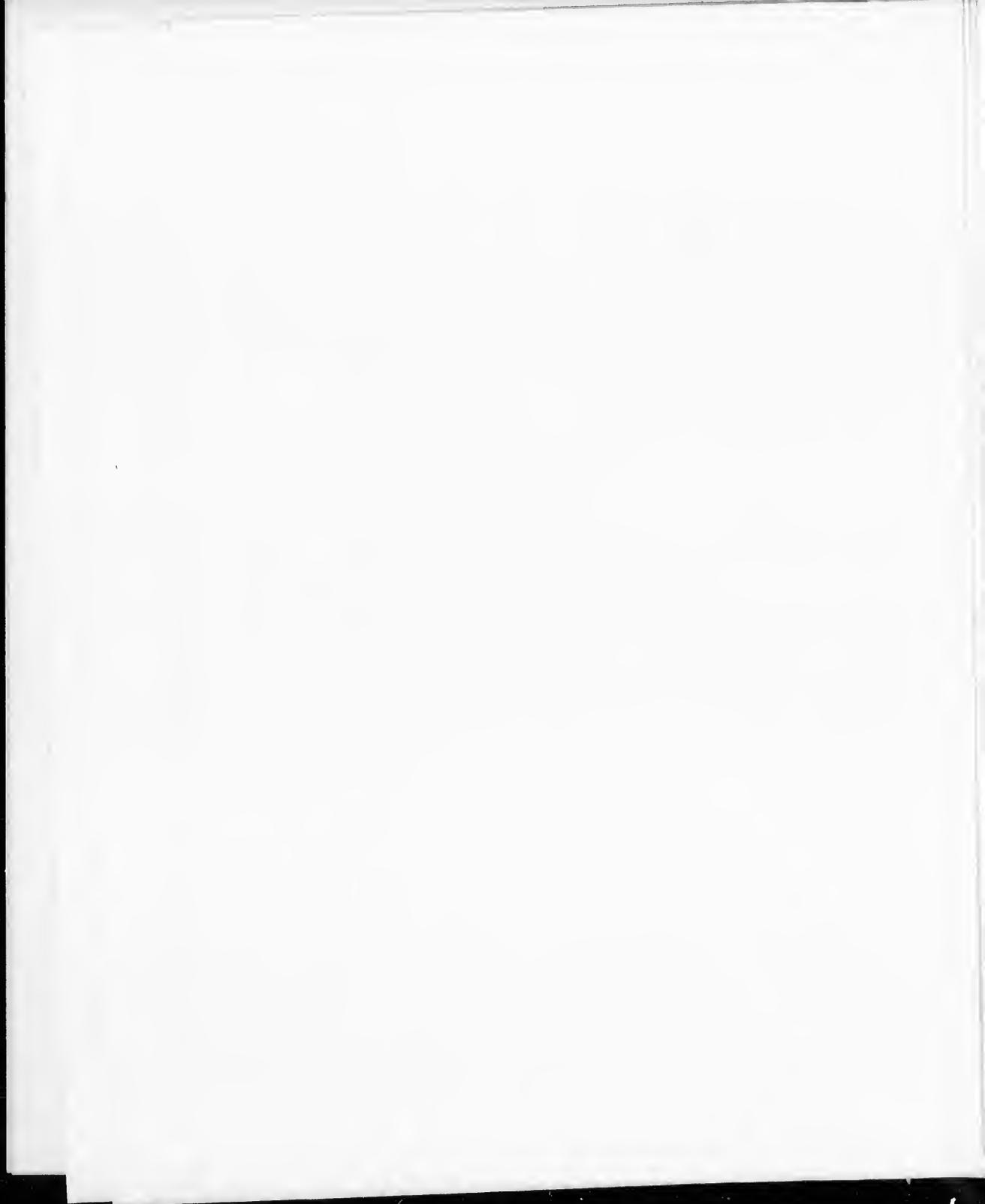
(1) Histoire de Vervins, p. 238.



*S. Pere en France, par M. Marc Lescarbot, Licentier  
ès Droicts, Avec Poèmes sur la Paix du mesme Au-  
theur. A Paris, Federic Morel, Imprimeur ordinaire  
du Roy. MDCXCVIII. Avec privilege de sa majesté.*  
Cette brochure comprend 37 pages in-8°, et parmi les  
pièces de vers qui se trouvent à la fin plusieurs sont  
dédiées à MM. de Bellièvre et de Sillery et une à Ma-  
dame de Coucy, sur la trêve par elle traitée pour sa  
ville de Vervins avec la Capelle en Thiérache et les  
villes du pays bas en l'an 1592.

Cité par Bayle et par Moreri, omis par Bouillet,  
Lescarbot a aussi des articles dans les biographies de  
Michaud et de Didot, le premier, dû à M. Weiss, de  
Besançon, ne renferme rien de précis, le second, signé  
A. de L. (Alfred de Lacaze,) contient de nombreuses  
erreurs de dates; il fait naître Lescarbot en 1590, le  
marie avant son départ, qu'il fixe au 22 avril 1564,  
et place sa mort vers 1630.

M. Jal, dans le *Dictionnaire critique de biographie  
et d'histoire* qu'il vient de publier, déclare qu'il n'a  
pu se procurer son acte de baptême, mais il ajoute,  
que comme la tradition veut qu'il ait suivi peu de  
temps le barreau et qu'il soit parti jeune pour le  
Canada, en supposant, dit-il, qu'il ait porté la robe et  
le sac aux procès pendant deux ans, il fut reçu avocat  
en 1604, et comme il fallait avoir vingt-cinq ans, pour  
être admis à plaider, il était né vers 1578 ou 1579 :  
mais, une traduction d'un ouvrage du cardinal Baro-  
nius, *le discours de l'origine des Russiens et de leur*

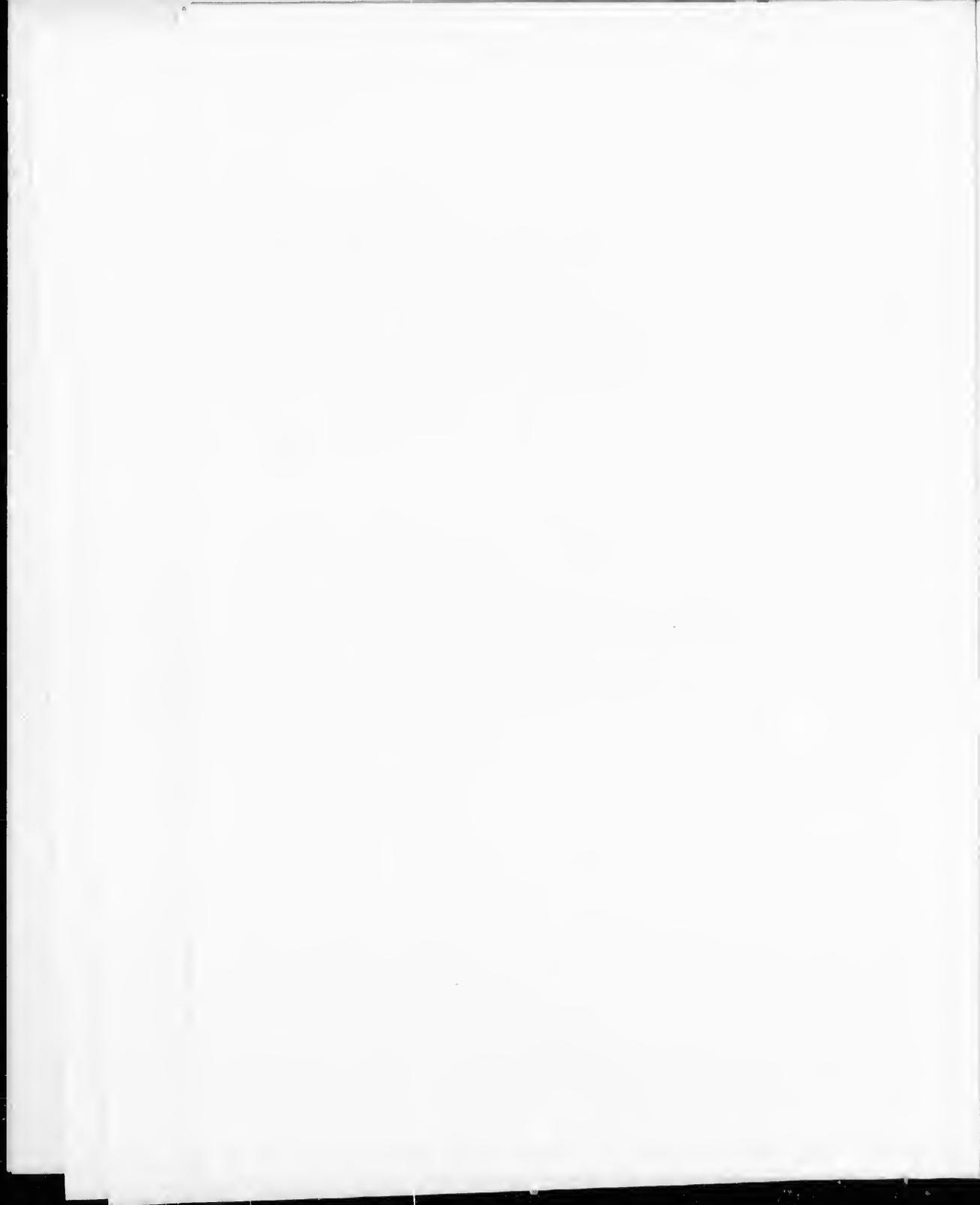


miraculeuse conversion et de quelques actes mémorables de leurs rois ; en outre comme par laps de temps ils ont quitté la vérité, comme et maintenant une grande partie d'iceux se sont ronzés à la communion du Saint-Siège apostolic, traduit en françois du latin, publiée par Marc Lescarbot en 1599, et dans laquelle il prend déjà le titre d'avocat, rend inacceptable cette hypothèse (Le prince Labanoff en a, il y a peu d'années, publié une réimpression).

Choisi par ses compatriotes pour haranguer le légat en 1598, il était déjà licencié en droit et devait avoir près de vingt-cinq ans, et était né vers 1570 à 1575.

Le 13<sup>e</sup> jour de may 1606, samedi veille de la Pentecôte, emmené par M. de Poutrincourt, il partit pour la Nouvelle-France, sur le *Jonas*, navire de cinq cents tonneaux commandé par le capitaine Foulques. Lescarbot ne resta que peu de temps à Sainte-Croix, car il s'embarqua le 30 juillet 1607 pour revenir en France. Il commença à cette date son *Adieu à la nouvelle France*, longue pièce de vers médiocres qu'il termina à bord du navire qui le ramenait en Europe. Cette pièce fut insérée dans le recueil qu'il dédia au chancelier Pierre Séguier, et publia en 1609, sous le titre de *les MUSES de la Nouvelle-France* (Paris Jean Millot, in-8° de 66 pages) (1).

(1) M. Jal cite à tort 1611 pour la première édition de ce recueil, qui fut en fait réimprimé en 1611 et 1612 à la suite de son *Histoire de la Nouvelle-France*.



Marc Lescarbot arriva en relâche à Roscoff le 28 septembre 1607, et moins d'un an après son retour dans sa patrie, il avait achevé la rédaction de son *Histoire de la Nouvelle-France*, puisque le privilège accordé pour cette impression est du 27 novembre 1608. Le titre exact de ce livre est : *Histoire de la Nouvelle France contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les François es Indes occidentales et Nouvelle France et les diverses fortunes d'iceux depuis cent ans jusqu'à huis, en quoi est comprise l'histoire morale, naturelle et géographique de la dite province, avec figures par Marc Lescarbot, avocat en parlement, témoin oculaire d'une partie des choses récitées*. On en connaît plusieurs éditions : 1° Paris, Jean Milot, 1609, petit in-8°; 2° id., 1611, et quelquefois 1612; 3° Paris, Ad. Perier 1618, *alias*, 1617, même format avec cartes (1). Pierre Erondelle a donné en 1609, l'année même de sa publication en France, sous le titre de *Nova Françia, or the description of that part of new France, which is one continent with Virginia*. (Londres, G. Bishop, 1609, in 4°), une traduction anglaise de cet ouvrage qui, au jugement de Charlevoix, est sincère, judicieux et impartial, et dont Bayle parle comme d'un livre curieux. L'auteur, ajoute-t-il, y entremêle plusieurs remarques de littérature et commence par le voyage de Jean Verrazzano, Florentin, envoyé en Amérique

(2) Voir Brunet, *Manuel du libraire* et Boucher de la Richarderie. *Bibliothèque des voyages*



par François 1<sup>er</sup> en 1524. Une édition allemande en fut aussi publiée à Augsbourg en 1613.

M. A. de Lacaze attribue à Lescarbot une édition annotée des *Voyages de Samuel de Champlain*, mais c'est en vain que nous l'avons cherchée dans la dernière édition du *Manuel du libraire*, de Brunet, et dans la *bibliothèque des voyages*, de Boucher de la Richarderie: il y a encore ici évidemment confusion.

L'année suivante, il fit imprimer *la conversion des sauvages qui ont été baptisés en la Nouvelle France, cette année 1610, avec un récit du voyage du sieur de Poutrincourt* (Paris, Milot, sans date, in-8°).

Envoyé en Suisse avec Pierre de Castille, ambassadeur de Louis XIII, il publia à son retour un *Tableau de la Suisse et autres alliez de la France és hautes Allemagnes auquel sont décrites les singularités des Alpes, etc.*, sorte de poème descriptif, accompagné de plusieurs morceaux en prose (Paris, Ad. Perier, 1618, in-4°).

C'est peu après cette époque que se maria Marc Lescarbot. En effet, on trouve dans les registres de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois l'acte suivant : « Du jedy 1<sup>er</sup> jour d'aoust 1619 a affidations entre M<sup>r</sup> Marc Lescarbot advocat en parlement et da<sup>elle</sup> François de Valpergue. Espousez le 3<sup>e</sup> jour de sept. 1619. » Bien que sur cet acte il ne prit que la qualité d'avocat, Lescarbot avait le droit, dit M. Jal, d'y prendre un autre titre, car il avait une charge de commissaire de marine. Un état de paiement des pen-



sions, appointements et gages des officiers de marine arrêté par le roi le 23 décembre 1619, signé Louis, et plus bas *Montmorancy*, montre Marc Lescarbot commissaire de marine aux gages de deux cents livres. Il y est le 38<sup>e</sup>, et la liste est de 133, ce qui montre qu'il avait acheté cette charge longtemps avant 1619. Sur un autre état du 25 octobre 1627, conservé également aux archives de la marine, Marc est remplacé par un Jean Lescarbot qui ne doit pas être le fils de Marc, mais pourrait être son frère, et qui ne figure plus sur un état de 1634. (Les états intermédiaires manquent.)

En 1627, Marc vivait cependant encore, car nous le voyons deux ans après publier un nouvel ouvrage en vers, *la chasse aux Anglois en l'Isle de Rez et au Siège de la Rochelle, et la réduction de la dite ville à l'obéissance du Roy* (par Marc Lescarbot, avocat. Paris, Jaquin, 1629, petit in-8<sup>o</sup>).

Aucun renseignement précis ne nous permet de fixer la date de la mort du voyageur vervinois, que M. de Lacaze place vers 1630 et M. Piette en 1634.

Avant de terminer cette note, nous sommes heureux d'adresser tous nos remerciements à M. d'Avezac, membre de l'Institut, qui a bien voulu nous fournir quelques renseignements nouveaux.

(Extrait du *Journal de Vervins*, du 3 juillet 1868).

Vervins, Imp. de A. HENRIOT, de Tabbillon.



